

laue fa face & fes yeux, puis aualant le reste; voila; dit il, pour effuyer mes larmes & chāger mon vifage; voila pour aualer toute l'amertume & le fiel de ma cholere; ie ne fuis plus fāché. Là deffus s'en va emportant les prefens. Eftant de retour en fa cabane, il enuoya la chair d'un Castor à nos gens pour tefmoignage de reconciliation. Nos Hurons m'ont fort preffé defcrire cette hiftoire à Monsieur le Gouverneur; Le defplairir qu'ils ont de ce qui s'est paffé en a tellement irrité l'un d'eux, qu'il penfa tuer ce barbare d'un coup de hache le lendemain matin. Il ne m'est pas poffible d'efcrire dauantage, les Maringuoins ou coufins me maffacrent à milliaffe, ne me donnant pas la permiffion d'efcrire vne feule fyllable fans douleur. C'est bien à ce coup qu'il me faut pardonner [75] fi i'efcris mal, & m'excuser aupres de Mōfieur le Gouverneur, dont ie ne vous puis dire la charité pendant que i'ay eu l'hōneur d'estre avec luy. C'est l'invariable, & tousiours luy-mefme, & tousiours l'incomparable. Dieu le beniffe à iamais. Tout cecy est tiré des lettres du Pere. Je me promets bien que Monsieur le Cheualier de Montmagny ne manquera pas d'arrefter l'orgueil de cēt Infulaire.

Le Pere Le Moine que nous enuoyons auffi aux Hurons a couru vne autre fortune nō moins dangereufe. Ses gens ayāt gafpillé les viures qu'õ leur auoit donné, voir mefme en ayant vëdu vne partie aux Algonquins, defembarquerent le Pere & deux Francois qui estoient avec luy. D'autres Francois defcendans des Hurons se trouuerent à ce beau rencontre; & comme ils tâçoient ces barbares de n'auoir pas conferué leurs viures, ils repartirent qu'ils estoïēt courageux, & qu'ils pafferoient bien huict iours fans manger. Ces